

**Ecole maternelle intercommunale Motz - Ruffieux - Serrières-en-Chautagne
Regroupement pédagogique intercommunal Motz - Serrières-en-Chautagne
PROCES VERBAL du Conseil d'école du 12 novembre 2019**

Personnes présentes :

Madame PERRIN Sandrine, adjointe au maire de Serrières-en-Chautagne ;
Madame NEYRET Virginie, conseillère municipale de Motz ;
Madame CAGNON Fabienne, conseillère municipale de Ruffieux ;
Madame MOUCHET Christiane, adjointe au maire de Ruffieux ;
Mmes COËN Aurélie, VISCHIONI Emilie, DEVIDAL Ticiane, DUPARCHY Laura, DJEZZAR Malika, CLERC Gisèle et Mrs. GUILLORY Nicolas, représentants des parents d'élèves ;
Mmes Lydie GIL, Mélanie CHEVRON, et Charline COLLADANT, directrices ; Elise CHARPENTIER, Pamela CUETOS, Marjorie CURTELIN, Céline VILLEGAS, enseignantes.

Personnes excusées :

Monsieur Laurent RONCHAIL, Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur ROGNARD Olivier, maire de Ruffieux ;
Madame BIANCHI Brigitte, adjointe au maire de Motz ;
Madame Pauline GACHE, enseignante
Madame DE MARCH Denise, maire de Serrières-en-Chautagne ;
Mmes CARPENTIER Vanessa et RETHORE Emilie, parents d'élève

PARTIE COMMUNE

➤ **EFFECTIFS ET REPARTITIONS :**

→ **Ecole maternelle :**

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2019, l'école maternelle devient obligatoire à partir de 3 ans. Concernant l'inscription des élèves, il est confirmé qu'il n'y a qu'une seule entrée scolaire dans l'année des 3 ans de l'enfant, en septembre. Il n'y aura donc pas de rentrée possible en janvier. L'école maternelle est réaffirmée comme service public d'éducation et non structure d'accueil. Des demandes d'adaptation du temps scolaire pour l'après-midi ont été validées pour certains élèves de petite section, afin de répondre aux besoins de sieste des enfants. Les règlements départemental et intérieur de l'école seront prochainement retouchés.

PS/MS	PS/MS	GS	TOTAL
Charline COLLADANT	Céline VILLEGAS	Marjorie CURTELIN	72
26 élèves (13 PS - 13 MS)	25 élèves (13 PS - 12 MS)	21 élèves	

Depuis la rentrée, nous avons inscrit deux nouveaux élèves, en petite et moyenne sections.

→ **Regroupement pédagogique Motz-Serrières :**

CP/CE1	CE1/CE2	CM1	CM2	TOTAL
Lydie GIL	Elise CHARPENTIER Pauline GACHE	Pamela CUETOS	Mélanie CHEVRON	Regroupement pédagogique
21 élèves 13 CP + 8 CE1	23 élèves 8 CE1 + 15 CE2	22 élèves	27 élèves	93 élèves

Une arrivée dans la classe de CP juste avant les vacances de la Toussaint et une arrivée en CM2 après.

➤ **EVALUATIONS CP, CE1 :** Les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales. L'étude des résultats a permis de constituer les groupes de travail du RASED. Les familles concernées ont été contactées. Tous les résultats seront communiqués prochainement.

➤ **ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES :**

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre.

De nouvelles mesures réglementaires nous permettent de mettre en place un vote exclusivement par correspondance. Ainsi, les parents continueront de voter en déposant les enveloppes de vote qui leur auront été transmises, dans le cahier de liaison. Il n'y aura plus besoin de se déplacer jusqu'au bureau de vote.

➤ TRAVAUX DEMANDES ET DYSFONCTIONNEMENTS:

→ Ecole maternelle :

Les enseignantes de l'école maternelle tiennent à remercier les mairies et le SIVS pour les travaux entrepris cet été dans l'école ainsi que pour l'investissement dans le renouvellement de meubles de classe.

Comme convenu avec la mairie, les enfants ont pu utiliser la salle de motricité au retour des vacances de la Toussaint.

Intervention de Mme Perrin : les travaux ont débuté le 7 juillet pour une réhabilitation thermique (isolation plafond, étanchéité toiture, changement fenêtres, VMC double flux, éclairage, panneaux de secours). Le montant des travaux atteint 450 000 euros. Il n'y avait jamais eu de travaux auparavant (30 ans).

→ Ecole élémentaire de Serrières :

Nous remercions la mairie de Serrières pour les travaux effectués.

Certains travaux sont en attente notamment au niveau des sanitaires.

Nous souhaiterions faire un tour du bâtiment avec les représentants la mairie afin d'établir ensemble une liste détaillée des travaux à prévoir (huisseries, stores, sols, tablettes de lavabo, crépis et peintures intérieures).

→ Ecole élémentaire de Motz

- Quelques petits travaux demandés directement auprès de la mairie (demande réitérée de fixer les chaînes qui délimitent la cour)

- Il n'y a plus de connexion internet à l'école depuis le 20 septembre. La mairie fait son possible pour la rétablir sans succès pour l'instant. De ce fait, les tâches de direction ont été très compliquées à réaliser en ce début d'année.

➤ EMPLOI DE VIE SCOLAIRE (EVS) / ACCOMPAGNEMENT D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH) :

- **L'EVS** a pour rôle principal d'assister le directeur d'école dans les tâches administratives. Ce poste n'est plus pourvu dans les écoles depuis le mois de décembre 2017. A ce jour, le nombre de recrutement de personnes en service civique a atteint le contingent attribué au département. Toutefois une douzaine de contrats pourront être signés pour la période de janvier à juin 2020. Ainsi, toute nouvelle candidature sera étudiée par les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Savoie.

- **L'AESH**, anciennement AVS-i, assure des mission d'aide aux enfants en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignantes, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible.

Cette année, Mme François Maryline intervient auprès d'élèves des écoles maternelle et élémentaire. Un enfant de l'école élémentaire ayant eu la notification est en attente d'une attribution d'une AESH (faute de moyens).

➤ ACTIVITES ET MANIFESTATIONS :

ECOLE MATERNELLE DE SERRIERES

Le projet annuel de l'école est celui du cinéma.

• **Bibliothèque et goûter** : les enfants se rendront à la bibliothèque de Serrières tous les jeudis.

Un goûter à thème est organisé tous les vendredis matin.

• **Photo de classe** : elle a eu lieu le lundi 23 septembre. Les bénéfices récoltés seront destinés à la coopérative scolaire.

• **Semaine du goût** : les enfants ont participé à « la matinée du goût » le vendredi 18 octobre. Ils ont préparé et goûté une salade à base de fruits de saison. Les enseignantes remercient les parents qui ont animé un atelier dans la classe de leur enfant.

• **Projet école et cinéma** : une fois par trimestre, les 3 classes se rendront au cinéma Le Condate, à Seyssel, pour participer à une projection de courts-métrages de films d'animation. La première projection, « Duos de choc » aura lieu vendredi 29 novembre.

• **Noël** : les enfants participeront à un spectacle intitulé « La surprise du Père-Noël », proposé par Damien METGE du Théâtre Go, le vendredi 13 décembre matin. Le goûter ainsi que la venue du Père-Noël devraient avoir lieu le vendredi 20 décembre matin. Nous tenons à remercier les mairies qui financent le goûter ainsi que les cadeaux destinés aux enfants.

• **Activités complémentaires de Noël** : les enfants prépareront un bricolage de Noël qui sera vendu au cours du marché de Noël, organisé par le Comité de Parents d'Elèves, le samedi 7 décembre. Les profits de ces ventes seront destinés à la Coopérative Scolaire.

• **PEP** : l'école a proposé aux enfants et à leur famille d'adhérer aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP). Cette campagne a rapporté 201 € qui ont été versés aux PEP.

• **Piscine** : les élèves de grande section et de CP participeront au cycle natation du mardi 03 décembre au vendredi 17 janvier après-midi, à raison de 10 séances.

• **Blog** : mis en place cette année, le blog de l'école a pour objectif d'alléger la consommation de papier et de réduire le nombre de photocopies. Il permet également aux parents de suivre plus régulièrement la vie de classe des enfants et aux enseignantes de diffuser les photos.

Des informations relatives à la vie de l'école pourront également y être affichées, mais uniquement en rappel à celles transmises dans le cahier de liaison.

Ce site répond au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union Européenne sur la protection des données à caractère personnel.

Des autorisations de prises de vue des enfants ainsi que les codes d'accès pour chaque classe ont été transmis dans le cahier de liaison.

Une information sera transmise en temps voulu aux parents à propos de la vente, par le site, de ce « cahier de vie ». En effet, en aucun cas l'école n'incite les familles à faire l'acquisition de ce document dont aucun bénéfice ne sera reversé à l'école.

ECOLES ELEMENTAIRES DE MOTZ ET DE SERRIERES

➤ Activités en commun :

• **Photo de classe** : le 23 septembre 2019

• **Exposition Pharaons** : Les élèves des classes de CM1 et de CM2 sont allés visiter l'exposition « les trésors des pharaons » présente à la foire de Savoie le 20 septembre

• **Cross** : le cross cantonal s'est déroulé le jeudi 10 octobre après-midi entre Chanaz et Vions.

• **Cartes aux aînés** : Comme chaque année, les élèves des 4 classes confectionneront des cartes de vœux qui seront jointes aux colis offerts par les communes aux personnes âgées à l'occasion des fêtes.

• **Marché de Noël** : Les réalisations des élèves seront vendues au marché de Noël organisé par le Comité de Parents d'élèves le samedi 7 décembre.

• **Fête de fin d'année** : Les classes de Serrières et de Motz devraient se retrouver le jeudi 19 décembre après-midi à Serrières. Les élèves de Serrières accompagnés par les CM1 de l'école de Chindrieux et des musiciens professionnels, présenteront le spectacle préparé dans le cadre des interventions musique. Cette année encore, un goûter et un livre financés par les mairies, seront offerts aux enfants des deux communes.

• **Classes de découverte** :

- Classes CP/CE1 et CE1/CE2 : 3 jours et 2 nuit à Lanslebourg sur le thème des pratiques artistiques.

- Classes de CM1 et de CM2 : les classes de CM1 et de CM2 ont pour projet de partir ensemble à Aillon-Le-Jeune pour une classe de découverte sur le thème de l'astronomie. Elle se déroulera au mois de mai. L'enseignante de CM2 a décidé de ne pas partir avec le « plan montagne » mais de monter un projet commun avec l'école de Serrières pour favoriser les échanges.

➤ Activités spécifiques à l'école de Serrières

• **PEP** : L'école a proposé aux enfants et à leur famille d'adhérer aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP). Cette campagne a rapporté 145,50€ qui ont été versés aux PEP.

• **Bibliothèque** : Une sortie est organisée tous les jeudis dans les locaux de la bibliothèque de Serrières.

• **Les voix d'Hautecombe** : Le 18 septembre, les élèves des trois classes se sont rendus à la grange batelière pour assister au spectacle : « la légende de Ioniké », conte musical avec narrateur et chœur d'enfants. Le transport et les entrées étaient pris en charge par le SIVSC.

• **Le cycle natation** : Le cycle natation pour les classes de CE1/CE2 et CM1 a eu lieu les mardis et vendredis matins du 10 septembre au 11 octobre 2019. Pour la classe de CP/CE1, celui-ci aura lieu du 3 décembre 2019 au 17 janvier 2020 les mardis et vendredis après-midis.

• **Activité musicale** : Les élèves de chaque classe bénéficient de 10 séances avec une intervenante musicale agréée par l'éducation nationale et payée par le syndicat intercommunal pour un travail autour de la polyphonie.

Activités spécifiques à l'école de Motz

• **Bibliothèque** : La mairie met à disposition une caisse de livres pour la classe et pour les emprunts à la maison. Les emprunts ont pu démarrer au retour des vacances de la Toussaint.

• **Le cycle natation** : Le cycle natation se déroule en ce moment, depuis le 15 octobre et jusqu'au 28 novembre les mardis et vendredis après-midi. Je tiens à remercier les parents agréés qui nous se rendent disponibles pour nous accompagner.

Les enseignantes des trois écoles remercient les mairies, le SIVS, les parents d'élèves ainsi que les intervenants, sans lesquels toutes ces activités ne pourraient avoir lieu.

➤ FINANCEMENTS PEDAGOGIQUES :

- **Le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne (SIVSC)** : de par sa compétence scolaire intercommunale, il finance les écoles de Serrières :

- 50€ par enfant + 50€ par classe
- 9€ par enfant pour une sortie scolaire
- tous les transports pour aller à la piscine à Aix Les Bains
- le mobilier, matériel informatique, internet, téléphone, copieur (renouvellement et entretien)
- les jeux extérieurs (principalement les grands jeux dans les cours de maternelles)

Des réunions sont régulièrement organisées entre les directrices et le Syndicat.

- **La commune de Motz** : Finance pour l'école de Motz :

- transports, mobilier, matériel informatique, internet, téléphone, copieur (renouvellement et entretien),

- 50 euros par élève pour les fournitures et 50 euros par classe,

- participation aux cadeaux de Noël

Pour les élèves résidant à Motz :

- 50 euros par élève pour une classe découverte pour les élèves résidant à Motz

- **Le Syndicat Intercommunal Vocation Scolaire (SIVOS)** : regroupement des mairies de Serrières-en-Chautagne, Motz, Ruffieux, pour tout ce qui concerne l'école maternelle. Le SIVOS prend à sa charge tous les frais liés au fonctionnement de l'école (bâtiment et ATSEM), comme le chauffage, l'électricité, le ménage, les travaux. Il offre également aux enfants une subvention pour Noël, jusqu'à présent à hauteur de 11 € par enfant.

- **Les mairies pour les écoles élémentaires** : prennent en charge les frais liés au fonctionnement de l'école (bâtiment), comme le chauffage, l'électricité, le ménage, les travaux. Elles prennent également en charge l'affranchissement du courrier et l'approvisionnement de la pharmacie et offrent pour Noël une subvention de 11 € par enfant.

- **Le Comité de Parents d'Elèves (CPE)** : cette association de parents bénévoles met en place, tout au long de l'année, diverses manifestations afin de collecter des fonds pour les activités des enfants. Des informations sont régulièrement transmises par le biais du cahier de liaison. Sans leur participation très actives, de nombreux investissements ou sorties ne pourraient avoir lieu.

- **La coopérative scolaire** : elle est financée par les cotisations des parents et d'associations ainsi que par le bénéfice de certaines actions de l'école (comme la vente des photos de classe...). La coopérative permet l'achat de matériel pédagogique (comme les albums travaillés en classe, les goûters pédagogiques) et le financement de sorties ou d'intervenants.

Les enseignantes des trois écoles remercient tous ces « partenaires » qui permettent à chacun d'évoluer dans des conditions des plus favorables.

➤ **COOPERATIVES SCOLAIRES :**

Les directrices portent à la connaissance du conseil d'école le bilan financier 2018/2019.

→ **Ecole maternelle** :

DEPENSES		RECETTES	
Achats de produits pour cession (photos de classes)	235.75	Vente de produits pour cession (photos de classe, marché de Noël...)	855.61
Charges des activités éducatives (matériel scolaire, goûters, sorties/spectacles/intervenants, activités de Noël)	3 553.09	Subventions Mairies (Noël)	704
Cotisations OCCE + assurances établissement (MAE)	138.60	Subvention Comité Parents Elèves	842
Autres charges courantes (gestion du changement de compte)	3 370.48	Autres produits courants (gestion du changement de compte)	3 337.48
		Participation volontaire des familles	500
		Remboursement ouverture de compte	8
		Produits exceptionnels	25
TOTAL	7 297.92	TOTAL	6 272.09
BILAN : - 1 025.83 €			

Le déficit du bilan a été compensé par un report de trésorerie.

→ **Ecole élémentaire de Serrières :**

CHARGES		PRODUITS	
Achat de produits pour cession	1353.00	Vente de produits pour cession	2311 :81
Assurances versées	20.75	Produit des activités éducatives	00
Cotisations versées à l'OCCE	133.55	Subventions état, collectivités	1291.00
Charges des activités éducatives (classe découverte et sorties)	5387.28	Subventions d'associations	1039.00
Autres charges courantes	4698.35	Autres produits courants	4690.35
Charges exceptionnelles	00	Participation volontaire des familles	600.00
		Remboursement ouverture de compte	8.00
TOTAL	11612.93	TOTAL	9940.16
BILAN : -1672.77			

→ **Ecole élémentaire de Motz :**

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
6070 0008 Achats de produits pour cession	55,35	7070 0008 Ventes de produits pour cession	121,50
6168 1008 Assurances versées	56,70	7080 0008 Produits des activités éducatives	309,57
6181 0008 Charges des activités éducatives	1 764,90	7410 0008 Subventions de l'État et des coll.locales (3)	310,00
6281 0008 Cotisations versées à l'OCCE 73	0,00	7420 0008 Subventions d'associations	554,90
6500 0008 Autres charges courantes	2 077,31	7500 0008 Autres produits courants	8,00
6700 0008 Charges exceptionnelles	0,00	7560 0008 Participations volontaires des familles	0,00
6800 0008 Achats de biens durables (figurant à l'inventaire de la coop.)	0,00	7670 0008 Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
		7700 0008 Produits exceptionnels	1 712,81
Total des charges (A) :	3 954,26	Total des produits (B) :	3 016,78
Résultat de l'année 2018 - 2019 (B-A) (+/-) : -937,48			

➤ **PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE :**

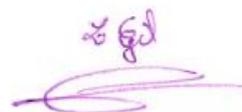
Le **mardi 11 février à 18h00** à l'école élémentaire de Serrières-en-Chautagne, sous réserve de modification.

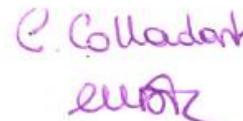
Signatures :

La secrétaire de séance :

V. MEYRET 

Les présidentes de séance :



C. Colladant
Motz 

M. CHEVRON



➤ **Réponses aux questions posées par les représentants de parents :**

1) Classe découverte : La classe des grandes sections a-t-elle prévue une classe découverte ?

Réponse des enseignantes : Aucune classe découverte n'est prévue cette année pour la classe de grande section.

2) Classe montagne : La classe des Cm2 va-t-elle partir avec le plan montagne cette année ?

Réponse des enseignantes : une classe de découverte avec la classe de CM1 est prévue au mois de mai afin de favoriser les échanges entre les élèves des deux écoles.

3) Les voix d'Hautecombe : Pour quelle raison les CM2 ne sont pas partis écouter les élèves de certaines classes de Chautagne pour les voix d Hautecombe (les primaires de Serrieres sont partis) ?

Réponse des enseignantes : Le syndicat avait proposé le projet en fin d'année scolaire mais la commune de Motz étant sortie du syndicat, l'école n'a pas reçu la proposition en début d'année scolaire. C'est donc un problème de diffusion d'information qui n'a pas permis à la classe de CM2 de se rendre à cette manifestation.

4) Remerciements pour l'école de Motz : Les parents souhaitent remercier la maîtresse de CM2 pour son organisation et ses modes de communication qui permettent de suivre facilement le travail de leurs enfants. Grâce à un cadre et une ambiance propices aux apprentissages, les élèves, quel que soit leur niveau, prennent plaisir à apprendre et ont à cœur de soigner leur travail en classe comme à la maison.

Réponse des enseignantes :

5) Cross : Globalement les enfants ont été déçus de l'organisation et du déroulement du cross ; certaines classes n'ont toujours pas reçu le classement des coureurs.

Réponse des enseignantes : L'organisateur était novice cette année, il y a eu des problèmes d'organisation et de classement dans les résultats.